

Canada



**CHECK AGAINST DELIVERY
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

**STATEMENT BY
JOHN SINCLAIR
TO
THE SECOND SESSION OF THE
UN PERMANENT FORUM ON INDIGENOUS ISSUES
ON
AGENDA ITEM: ECONOMIC AND SOCIAL DEVELOPMENT**

NEW YORK, 14 MAY 2003

**ALLOCUTION DE
JOHN SINCLAIR
À L'OCCASION DE LA DEUXIÈME SESSION
DE L'INSTANCE PERMANENTE
SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES
POINT: LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE**

NEW YORK, LE 14 MAI, 2003

*Permanent Mission of Canada to the United Nations • Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies
885 Second Avenue, 14th Floor • New York, N.Y. 10017 • Telephone (212) 848-1100 • Facsimile (212) 848-1195
<http://www.un.int/canada>*

Mr. Chairman,

Canada shares the interest of the Permanent Forum in ensuring that economic and social development among indigenous peoples occurs in ways which respect their rights and cultures, provide sustainable and meaningful livelihoods and create employment and other opportunities for increasing numbers of Aboriginal youth. Canada recognizes that well designed and managed economic and business development programming is an essential approach to help Aboriginal people move from dependence to self-reliance

Canada's long term objective is to reduce the socio-economic gap between Aboriginal people and other Canadians. This requires an integrated approach which addresses their unique social, cultural and economic circumstances and creates the opportunity for them to participate more fully in the economy. Basic needs for jobs, health, education, housing and infrastructure must be met in order to lay the foundation for economic development. This means not only strengthening the federal government's relationship with Aboriginal people but also ensuring that the various federal government departments work together more effectively, as well as with the private sector and the provinces and territories.

I am pleased to report to you the ground-breaking work being done under the federal government's Urban Aboriginal Strategy (UAS), which endeavours to bring a sharper focus across all levels of government and the private sector to the critical social and economic conditions facing some Aboriginal people in selected major urban centres. The UAS seeks to ensure greater coordination and complementarity between existing federal programs and services (and with other partners) in addressing the needs of urban Aboriginal people. Over the past year, an external evaluation has found that the UAS has succeeded in raising awareness of the issues at play for urban Aboriginal people, and the program has recently received new budgets to carry this effort further.

Canada's current opportunity, market-driven programming approach has had some success. There are now over 30 000 businesses in Canada owned and operated by Aboriginal people. This represents an annual growth rate for Aboriginally owned businesses is 8.5 per cent which far exceeds the non - Aboriginal business growth rate of 1.9 per cent.

It is increasingly clear that some communities are developing sophisticated and diversified economies, where needs may be more specialized, while others may still require assistance with basic community services such as adequate housing and water and sewer systems, planning, programs and services. A key operational challenge for Canada is to ensure that First Nations most urgent infrastructure needs are met within affordable resources in order to provide them with the necessary foundations for accelerated economic and social development.

Federal initiatives in support of greater Aboriginal participation in the economy are based on enhancing sectoral and local planning and support capacity; addressing access to capital needs by moving from financial contributions to institutional solutions; strategic investments in partnerships and by promoting an attractive business climate by resolving statutory and regulatory impediments and enhancing good governance.

To provide needed tools for economic development and improving the quality of life on reserve, First Nations are leading the First Nations Fiscal and Statistical Management Initiative to establish, through federal legislation, a suite of four institutions which will be operated by and for First Nations. The proposed institutions include a finance authority, a tax commission, a financial management board and a statistical institute.

The *First Nations Land Management Act* is an important building block to self-governance. This government to government initiative provides participating First Nations with the opportunity to come out from under the land administration sections of the *Indian Act* and establish their own regimes to manage their lands and resources, providing for more decision making at the local level

Measures to strengthen Aboriginal women's participation in the economy have been a particular focus over the past year. In addition to a literature review of Aboriginal women's participation in the labour force, a business planning guide for Aboriginal women entrepreneurs has been developed and is currently in production. Aboriginal women's interests and needs will also be included in the work of a new interdepartmental committee on Women's International Business Development.

The National Business Summit, held in Toronto in February 2003, was convened under the auspices of the Federal, Provincial/Territorial and Aboriginal Forum. It brought together Aboriginal and non-Aboriginal business leaders, government representatives and the corporate sector to examine ways to strengthen the role of the private sector in Aboriginal economic development. This event garnered interest from as far away as Australia. It was followed in March, 2003 by an second Aboriginal Business Summit in Saskatchewan, which brought together Aboriginal leaders and businesses, governments and private sector interests from Western and Northern

Canada to focus on entrepreneurship.

In recognition of the barriers that Aboriginal people face when starting and operating a business, Canada has established a national network of 54 aboriginal financial institutions. These community managed corporations fulfill the role of developmental lender and service provider, and have loaned more than \$600 million to aboriginal entrepreneurs. Canada has also organized an Aboriginal International Business Development committee to work with Aboriginal entrepreneurs to develop strategies to enhance trade and market access throughout the world.

Canada's approach to business and economic development for Aboriginal people is an inclusive one. Canada is advised on these issues by the National Aboriginal Economic Development Board which is comprised of Aboriginal entrepreneurs from a wide variety backgrounds from across Canada. The Board is an effective and valuable vehicle to exchange and incorporate perspectives at critical levels necessary to forward our agenda on a national basis. The Board also works in close partnership with our program areas, ensuring that policy directions achieve their desired goals.

Information communication technologies (ICTs) and Internet connectivity have the potential to improve the quality of life of Aboriginal peoples in Canada and throughout the world. Access to ICTs/ Broadband and their effective use have the ability to bridge the systemic gap between the quality of life enjoyed by Canadians living in or near the urban areas of the country and those living in rural, remote and northern areas and between Aboriginal and Non-Aboriginal Canadians. With access to ICTs and broadband services, it would be possible for aboriginal communities to: strengthen their economies by opening up new markets to local businesses and entrepreneurs; improve their health care by using video conferencing facilities allowing local medical staff to diagnose illness and treat patients in real-time consultation with specialists at hospitals in urban Canada; and make new learning opportunities available through on-line video forums linking First Nations students and other secondary school students. However, connectivity cannot be pursued alone. Equal efforts must be made to ensure people have the capacity to use the technology, relevant digital content and applications to run on the networks, and community engagement. Without community support and buy-in activities are not sustainable.

Through the Connecting Canadians Agenda and other initiatives a number activities have been undertaken to help foster Aboriginal Canadians' use of ICTs. Such as First Nations SchoolNet, Smart Communities, Community Access Program, and Computers for Schools Program in the area of connectivity; CareerPlace and the Network of Innovative Schools in the area of skills development; and, GrassRoots, Aboriginal Canada Portal, and Canada's Digital Collections in the area of digital content development. These initiatives have helped set the groundwork, but challenges still remaining. As online applications become more sophisticated, there is more capacity/bandwidth and speed required. The Broadband for Rural and Northern

Development Pilot will help to address these challenges.

These strategies can be pursued in any region or country in the world, and Canada is more than willing to share our experience in this sector with UN agencies, governments, indigenous communities and other potential partners.

Thank you.

Monsieur le président,

Tout comme l'Instance permanente, le Canada veut s'assurer que le développement socio-économique des peuples autochtones se produise dans le respect de leurs droits et de leurs cultures, et de manière à leur procurer des moyens de gagner leur vie qui soient durables et intéressants et à créer des emplois et d'autres possibilités pour un nombre croissant de jeunes autochtones. Le Canada reconnaît que la prestation de programmes de développement économique et de développement des entreprises, bien conçus et gérés, est essentielle pour aider les Autochtones à passer de la dépendance à l'autosuffisance.

La réduction de l'écart socio-économique entre les Autochtones et les autres Canadiens est l'objectif que vise le Canada à long terme. Il faut pour cela une approche intégrée, qui tienne compte des circonstances sociales, culturelles et économiques particulières des Autochtones et qui leur offre la possibilité de participer plus pleinement à l'économie. Nous devons répondre aux besoins relatifs à l'emploi, à la santé, à l'éducation, au logement et aux infrastructures afin de préparer le terrain pour le développement économique. Cela signifie non seulement renforcer la relation du gouvernement fédéral avec les Autochtones, mais également veiller à ce que les différents ministères fédéraux collaborent de manière plus efficace entre eux et avec le secteur privé, de même qu'avec les provinces et les territoires.

J'ai le plaisir de porter à votre attention des travaux novateurs, actuellement en cours dans le cadre de la Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain, laquelle a pour but d'amener tous les ordres de gouvernement et le secteur privé à porter attention aux conditions socio-économiques auxquelles les Autochtones sont confrontés dans certains grands centres urbains. Au moyen de cette stratégie, le Canada cherche à garantir une meilleure coordination et une plus grande complémentarité entre les programmes et les services fédéraux existants (ainsi que ceux qui relèvent d'autres partenaires), afin de mieux répondre aux besoins des Autochtones en milieu urbain. Au cours de la dernière année, une évaluation externe a démontré, par suite de l'adoption de la stratégie, une plus grande sensibilisation aux difficultés auxquelles les Autochtones doivent faire face en milieu urbain. En outre, de nouveaux budgets ont été attribués au programme pour que les efforts déployés dans ce contexte ne restent pas sans suite.

L'approche adoptée actuellement par le Canada, qui est axée sur les possibilités et sur le marché, a obtenu une certaine mesure de succès. Il y a maintenant plus de 30 000 entreprises au Canada qui appartiennent à des propriétaires-exploitants autochtones. Cela représente un taux de croissance annuelle du nombre des propriétaires-exploitants autochtones de 8,5 p. 100, ce qui est de beaucoup supérieur au taux de croissance des entreprises non autochtones, lequel se situe à 1,9 p. 100.

Il devient de plus en plus clair que des économies de haute technicité et des économies diversifiées se développent dans certaines collectivités, où les besoins seront plus spécialisés, tandis que d'autres pourraient avoir encore besoin d'aide pour la mise en place de services communautaires de base, comme des logements satisfaisants, des systèmes d'eau et d'égout, d'une planification, de programmes et de services adéquats. Un des principaux défis opérationnels que devra relever le Canada est celui de veiller à ce que les besoins d'infrastructure les plus urgents des Premières nations soient satisfaits à la mesure de nos moyens, tout en assurant la mise en place du fondement nécessaire à l'accélération du développement socio-économique.

Les programmes fédéraux qui appuient une participation accrue des Autochtones à l'économie, fondés sur l'amélioration de la planification sectorielle et locale et contribuant au développement des capacités, tiennent compte de la nécessité pour les Premières nations d'accéder à des capitaux. C'est pourquoi nous délaissions la formule des contributions financières pour privilégier des solutions institutionnelles. Au moyen de ces programmes, nous faisons des investissements stratégiques dans des partenariats et nous encourageons un climat commercial favorable en éliminant des obstacles législatifs et réglementaires et en mettant l'accent sur la bonne gouvernance.

Les Premières nations dirigent l'Initiative sur la gestion fiscale et statistique des Premières nations dans le but d'établir, par l'adoption d'une loi fédérale, une série de quatre institutions qui seront administrées par et pour les Premières nations, dans le but de leur fournir les outils nécessaires au développement économique et d'améliorer la qualité de vie dans les réserves. Les institutions dont nous proposons la création sont une administration financière, une commission de la fiscalité, un conseil de gestion financière et un institut de la statistique.

La *Loi sur la gestion des terres des Premières nations* est une composante de base de l'autonomie gouvernementale. Cette initiative de gouvernement à gouvernement offre aux Premières nations participantes la possibilité de se soustraire à certaines sections de la *Loi sur les Indiens* et d'établir leurs propres régimes de gestion de leurs terres et de leurs ressources, ce qui leur permet de prendre plus de décisions au niveau local.

Des mesures visant à favoriser la participation des femmes autochtones à l'économie ont fait l'objet d'une attention particulière au cours de l'année dernière. En plus d'une analyse documentaire de la participation des femmes au marché du travail, nous avons élaboré à l'intention des femmes entrepreneurs un guide de planification des entreprises, qui en est actuellement au stade de la production. Les intérêts et les besoins des femmes autochtones feront également partie des travaux d'un nouveau comité interministériel sur le développement international d'entreprises appartenant à des femmes.

Le Sommet national des affaires, qui a eu lieu à Toronto en février 2003, a été convoqué dans le cadre d'un forum fédéral-provincial/territorial et autochtone. Il a rassemblé des personnalités du monde des affaires, autochtones et non autochtones, ainsi que des représentants des gouvernements et du secteur privé pour examiner des moyens de renforcer le rôle que joue le secteur privé dans le développement économique des Autochtones. Cet événement a suscité de l'intérêt jusqu'en Australie. Il a été suivi, en mars 2003, par un deuxième Sommet autochtone des affaires, qui a eu lieu cette fois-ci en Saskatchewan, réunissant des dirigeants autochtones et des porte-parole d'entreprises, des représentants des gouvernements de l'Ouest et du Nord canadien, et du secteur privé, pour se concentrer sur l'entrepreneuriat.

En reconnaissance des obstacles auxquels sont confrontés les Autochtones lorsqu'ils veulent créer et administrer des entreprises, le Canada a mis sur pied un réseau national de cinquante-quatre (54) institutions financières autochtones. Ces sociétés gérées par des collectivités remplissent le rôle de bailleurs de fonds pour le développement et de prestataires de services; elles ont prêté plus de six cents (600) millions de dollars à des entrepreneurs autochtones. Le Canada a également organisé un comité de développement du commerce autochtone international pour collaborer avec des entrepreneurs autochtones à l'élaboration de stratégies visant à favoriser le commerce et à améliorer l'accès aux marchés partout dans le monde.

L'approche du développement des entreprises et du développement économique des Autochtones adoptée par le Canada est une approche inclusive. Le Canada bénéficie à ce titre de l'expertise du Conseil national de développement économique des Autochtones, formé d'entrepreneurs de toutes sortes de milieux et de partout au pays. Le Conseil est un moyen efficace et valable d'échanger et d'intégrer des points de vue aux niveaux critiques nécessaires pour faire avancer la réalisation de notre programme d'action à l'échelle nationale. Le Conseil collabore étroitement aussi avec nos secteurs de programmes, pour faire en sorte que les orientations stratégiques permettent réellement d'atteindre les objectifs voulus.

Les technologies de l'information et des communications et la connectivité de l'Internet offrent le potentiel d'améliorer la qualité de vie des peuples autochtones, au Canada et partout dans le monde. L'accès à ces technologies et au service à large bande et l'utilisation efficace qu'on en fait peuvent combler l'écart systémique entre la qualité de vie dont jouissent les Canadiens qui vivent en milieu urbain ou à proximité des villes et ceux qui vivent en milieu rural ou isolé et dans les régions du Nord; entre les Canadiens autochtones et non autochtones aussi. Avec l'accès aux technologies de l'information et des communications et le service à large bande, les collectivités autochtones pourraient : renforcer leurs économies en ouvrant de nouveaux marchés aux entreprises et aux entrepreneurs locaux, améliorer leurs soins de santé en utilisant des installations de vidéoconférence qui permettent au personnel médical local de diagnostiquer des maladies et traiter des patients en consultant des spécialistes en temps réel dans des hôpitaux des régions urbaines du Canada, et à créer de nouvelles possibilités d'apprentissage par la tenue de forums vidéo reliant des élèves des Premières nations et d'autres élèves de niveau secondaire. Cependant, la connectivité ne suffit pas. Il faut déployer tout autant d'efforts pour garantir que les gens aient la capacité nécessaire pour utiliser la technologie, que des applications et des contenus numérisés et pertinents soient accessibles pour la mise en réseaux, et il faut veiller à ce que les collectivités s'investissent dans ces projets. Sans l'appui et la bonne volonté des collectivités, les activités ne sont pas durables.

Grâce au Programme de connectivité du Canada, et d'autres initiatives, nous avons proposé des activités pour encourager les Canadiens autochtones à utiliser les technologies de l'information et des communications. En matière de connectivité, mentionnons le programme des Premières nations de Rescol, l'Initiative des collectivités ingénieuses, le Programme d'accès communautaire et le Programme ordinateurs pour les écoles; dans le domaine du perfectionnement des compétences : CareerPlace et le Réseau des écoles innovatrices; et en ce qui concerne l'élaboration de contenus numérisés : Rescol à la source, le Portail des Autochtones au Canada et Collections numérisées du Canada.

Ces initiatives nous ont permis de préparer le terrain, mais il reste des obstacles à surmonter. Avec le perfectionnement des applications en ligne, les besoins de capacité et de largeur de bande augmentent. Le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et celui du Nord nous aidera à relever ces défis.

Ces stratégies peuvent s'appliquer à toutes les régions et à tous les pays au monde, et le Canada ne demande pas mieux que de partager son expérience dans ce secteur avec les organismes des Nations Unies, les gouvernements, les collectivités autochtones et d'autres partenaires éventuels.

Merci.